

Mémoire VIVANTE

Bulletin de la section finistérienne de l'Institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

N° 11, novembre 2017

Adresse : IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST — Courriel : ihscgt29@orange.fr

Témoignages Prêtres, ouvriers militants



Ils étaient, ou ils sont encore, à l'usine, au chantier et au syndicat. Prêtre, ouvrier et militant à la fois, ceux que l'on appelle les PO ont fait le choix d'exercer leur sacerdoce en travaillant avec les plus modestes, en partageant leur vie et leurs luttes.

Pour certains, leur histoire, leur engagement se sont inscrits dans l'activité syndicale de la CGT du Finistère.

Mémoire Vivante a rencontré quatre d'entre eux, aujourd'hui retraités. Ils parlent de leur vie professionnelle, syndicale et religieuse.

Lire pages 3, 4 et 5

Sommaire

Biographie :
Guillaume Bodéré



Page 2

Mars 1987 :
à Paris, pour défendre
la Sécu



Page 6

Il y a 50 ans
la marée noire
du Torrey Canyon

Page 7

Hommage
à Louis Viannet

Page 8

PERLES D'ARCHIVES

Le rouge et le noir

En septembre 1936 « l'Action Nationale et Sociale à Douarnenez », dirigée par Jacques Guillemot (gendre de Pierre Chancerelle et directeur de l'usine Chancerelle de Quimper) dénonce bruyamment les « menaces » qui pèsent sur « les honnêtes travailleurs trompés par le Front populaire ». Parmi ces menaces « l'organisation en Catalogne de forces révolutionnaires qui entrèrent en France appuyer la Révolution ».

Le 12 septembre 1936 – et c'est plus rassurant – le conseil municipal de Douarnenez vote un crédit de 1 000 francs « pour achat de conserves de poisson dans une usine de Douarnenez pour être expédiées au gouvernement du Front Populaire d'Espagne ».

Sources : archives départementales du Finistère (1M1 88 et 6M2 72). *L'Action Nationale et Sociale est la reconstitution, à peine déguisée, de la Ligue d'Action Française, organisation factieuse dissoute en janvier 1936.*

La « bonne entente »

En 1898, la CGT, créée en 1895, n'a que trois ans d'existence.

Il n'empêche que le chanoine Roull (1843-1928), qui se veut le « pasteur des riches, des ouvriers, des pauvres et des petits enfants » de Brest, fonde le « Syndicat mixte de l'Aiguille, association professionnelle formée entre les patronnes et les ouvrières en mode mais aussi les couturières, lingères, repasseuses, etc. », qui a pour but « la bonne entente entre les maîtresses et les ouvrières ».

Sources : archives départementales du Finistère, 6M 158.

On remarquera que le Syndicat de l'Aiguille, pourtant mixte, ne semble pas vouloir admettre d'ouvriers...

Biographie Guillaume Bodéré (1906-1995)

Guillaume Bodéré naît le 3 mai 1906 à Saint-Jean-Trolimon. Son père est cantonnier, sa mère ouvrière agricole. En 1908, ses parents s'établissent à Tréffiagat. De 1913 à 1918, il fait partie des huit élèves de l'école laïque du bourg. Pendant sa scolarité, le soir après l'école ou pendant les vacances, Guillaume travaille à l'entretien des routes.

A 12 ans il entre en apprentissage chez un forgeron. En 1919, à 13 ans, il embarque à la pêche. A 18 ans, avec une douzaine de copains de Léchiagat il va travailler dans l'Aisne dans une entreprise de verrerie. De 1926 à 1928, il accomplit son service militaire, à l'Hôpital maritime à Brest, puis à bord du *Duquesne*.

Le marin-pêcheur des Glénan

Au retour à la vie civile, Guillaume reprend la mer. Avec sa famille, il s'installe à l'archipel des Glénan, pendant neuf ans. Il y pratique la pêche aux crustacés. « J'aurai vécu neuf ans au paradis », se souvenait-il. C'est à cette époque qu'il épouse Marie-Jeanne.

En 1939, à la déclaration de guerre, il est mobilisé à Brest. Après l'invasion allemande de juin 1940 et un passage par l'Angleterre, il revient en France, toujours dans la Marine nationale, et sera démobilisé en septembre 1942. Il rentre à Léchiagat, redevient marin-pêcheur, survit à un naufrage.

En 1942, à 36 ans, pour mener la lutte contre les nazis, il adhère au Parti communiste français, et rejoint les rangs des Francs Tireurs et Partisans (FTP). Il achemine clandestinement des armes pour la Résistance, des Glénan au Guilvinec. Ces armes seront découvertes par les Allemands. Marie-Jeanne, sa femme sera emprisonnée à Mesgloaguen à Quimper. Il sera recherché comme terroriste et mènera pendant des mois une vie d'homme traqué. Il vit caché dans les bois, puis trouve refuge dans une ferme, près de La Torche. La nuit, il sort pour distribuer des tracts appelant à combattre l'envahisseur. En mars 1944, après bien des péripéties, il quitte La Torche et rejoint le maquis. En mai 1944, il échappe de peu à la réquisition pour le Service du Travail Obligatoire.

1944 : reconstituer la CGT

Août 1944, Quimper est libéré. Les responsables locaux du Conseil National de la Résistance demandent à Guillaume Bodéré de travailler à la reconstitution de la CGT, plus



Le 1^{er} mai 1989, Guy Laurent, secrétaire général de l'Union locale de Pont-l'Abbé, remettait à Guillaume Bodéré (ci-dessus, à droite) la médaille de la CGT.

particulièrement auprès des marins-pêcheurs du Finistère. Il faut remettre en place des syndicats, former des cadres syndicaux. Il sera l'une des chevilles ouvrières de la renaissance de la CGT dans le département.

Il participe à la réunion constitutive de l'UD CGT, sous la présidence d'Ernest Miry. Il écrit un rapport très remarqué sur l'état des conserveries à la fin de la guerre.

D'août 1944 à mars 1945, Guillaume va sillonner le département à bicyclette, de réunion en réunion, dans chaque port. Lors du congrès de la fédération des syndicats maritimes, en mars 1945, à Paris, on comptabilisera 2 000 syndiqués dans le Finistère... Lors de ce congrès, Guillaume accepte d'être membre du Conseil national et secrétaire des marins-pêcheurs. Lui et sa famille rejoignent Paris (où ils sont très mal logés).

Au cours de cette période de responsabilités fédérales, il oeuvre à la création de colonies de vacances pour les enfants de marins-pêcheurs et d'une école d'apprentissage de couture à Kéritey-Penmarc'h. En 1952, la fédération l'envoie à Concarneau. Mais, devant le manque de moyens mis à sa disposition par la fédération, il est contraint d'abandonner ses fonctions.

En 1953 il reprend la pêche à Léchiagat, construit un bateau. A 47 ans, il retourne à l'école et obtient son brevet de patron de pêche. Il poursuit ses activités syndicales, crée un centre d'hébergement pour les marins-pêcheurs des Glénan. Il prend sa retraite en 1961.

Guillaume Bodéré est décédé en 1995, à l'âge de 89 ans.

Avril 1977.
Le Rallye des Bradés,
organisé par l'UD CGT,
traverse le Finistère pendant
deux jours.
Michel Pengam, prêtre,
ouvrier dans la construction,
militant CGT, est l'un des
animateurs de cette caravane
revendicative.



Il nous est arrivé parfois d'apprendre qu'un militant connu, rencontré à l'usine, au chantier, en réunion de syndicat ou d'UL, au cours de « manifs », était un « prêtre-ouvrier », un PO, comme on dit. A la surprise succède en général l'interrogation : qu'est-ce qu'un prêtre-ouvrier ? Pourquoi et comment est-il là ? Mémoire Vivante a voulu comprendre et faire connaître à ses lecteurs pourquoi des prêtres finistériens, ordonnés dans les années 60 ou 70, ont fait ce choix, d'être à la fois prêtres et ouvriers ; d'exercer leur sacerdoce en travaillant avec les plus modestes, en partageant leur vie, luttant à leurs côtés contre l'injustice, et aussi comment ils ont vécu cet engagement. En juillet dernier, Mémoire vivante a rencontré à Brest, à la Maison du Peuple, quatre d'entre eux, cégétistes, retraités, afin de recueillir le récit de leur vie professionnelle, syndicale, religieuse et comprendre le sens de leur engagement. Ils ont bien voulu se raconter, faire part de leur expérience, apporter leur témoignage et répondre à nos questions.

Parcours

Maurice Plougastel, Brest.- Il a travaillé à l'entreprise Marc (travaux publics, Brest), qui construisait des autoroutes, de 1969 environ jusqu'à sa retraite en 2000. Il a participé aux manifestations et grèves du BTP en 1971, a connu la décrépitude de la profession et le départ de militants. Il a été conseiller prud'hommes, conseiller du salarié, secrétaire général adjoint de l'Union locale de Brest (années 80). Depuis la retraite : militantisme PCF (adhérent depuis 1972) ; vice-président du Groupe Pédagogie Action Sociale pour les enfants du quartier de Kerourien ; président

de la section Rive Droite de la Confédération syndicale des familles.

Michel Pengam, Quimper.- Originaire de Lesneven, il a commencé à travailler à Brest en 1969 à la SCOR (coopérative du bâtiment) après un stage de maçonnerie à l'AFPA. Il entre ensuite chez Quémener avant de connaître le chômage. Il prépare et réussit ensuite le concours de greffier des conseils de Prud'hommes, est nommé en 1980 à Vannes et en 1986 à Quimper où il travaille jusqu'à sa retraite en 1999. Il y réside toujours. Syndiqué à la CGT depuis 1970, il a été secrétaire du syndicat brestois du bâtiment, membre de la CE de l'UL de Brest, de la CE de l'UD,

administrateur régional de la Sécurité Sociale et a animé environ 150 stages syndicaux. Il a assuré des permanences à l'UL de Quimper.

Louis Boulic, Quimper.- Il a travaillé dès 1973 comme manoeuvre dans le bâtiment à Quimper dans une entreprise de 90 salariés. Il fait une formation à l'AFPA, crée un syndicat CGT en 1981, est élu délégué du personnel et secrétaire du CE. Il mène des actions aux prud'hommes sur les classifications et contre les licenciements. Il trouve un nouvel emploi (coopérative EGA) et milite à l'Union Syndicale de la Construction.

Pierre Férec, Brest.- Etudiant séminariste, il commence à travailler en 1974, fait un stage de maçon à l'AFPA. Il est employé dans plusieurs entreprises de Brest, est élu délégué du personnel et est confronté aux évolutions dans le bâtiment (sous-traitance). Il participe à une grève en 1978 (année de son ordination) puis devient secrétaire de l'Union Syndicale de la Construction. Après un stage de tailleur de pierre, il travaille dans l'intérim, connaît une interruption de trois ans pour accident et de deux ans pour chômage avant la retraite. Il assure des permanences au syndicat de la construction.

Le choix d'une vie

Maurice Plougastel a été ordonné en 1966 par Mgr Fauvel et a reçu une lettre d'engagement comme prêtre-ouvrier. Michel Pengam, ordonné en 1963, a été recruté par les autres PO après six ans à la paroisse Saint-Martin, de Morlaix, où il s'est occupé de l'Action Catholique Ouvrière (ACO) et de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC). Son choix est le résultat d'une volonté personnelle et de l'exemple des autres. Il a participé au collectif des PO de l'Ouest. Louis Boulic, ordonné



Michel Pengam

en 1966, a d'abord été aumônier de la JOC à Quimper a travaillé pendant ses stages d'été puis a suivi l'exemple de Maurice Plougastel et Michel Pengam. Pierre Férec a commencé ses études au grand séminaire avant de faire son service volontaire national comme coopérant en Algérie (1969-1971). De retour à Quimper, il arrête ses études, contacte des prêtres-ouvriers, est ordonné diacre. Il sera prêtre un peu plus tard.

Selon Michel Pengam, « tout est dans le turet : prêtre-ouvrier. Ce n'est pas un double engagement : c'est le même ; l'important est d'être avec les autres dans leur vie ; on donne mais on reçoit plus ; on a été fait croyant et prêtre pour cela ; porté à faire attention aux plus faibles qui ont des richesses ». Pour Pierre Férec, « Le turet, P et O, tout se mélange ».

Maurice Plougastel nous dit qu'il est parfois appelé aux obsèques « des nombreux copains morts du travail, ceux qui ont perdu leur vie en la gagnant ». Il participe aussi à des célébrations avec eucharistie « hors de l'église, à domicile, pour des groupes de 20 à 30 personnes, souvent en situation de rupture et exclues de l'Eglise ». Il est aussi présent lors de rassemblement de groupes ACO avec célébrations.

Pierre Boulic anime des groupes ACO, ainsi que des célébrations dans une salle commune, parfois à l'église, souvent à l'hôpital psychia-

trique Gourmelen de Quimper, pour des malades accompagnés.

Pierre Férec est engagé depuis 1974 à la JOC où il a des responsabilités. Sensible au besoin de dignité des travailleurs, il évoque le décès d'un militant CGT de Brest. La famille voulait des obsèques hors d'une église, avec un prêtre-ouvrier rappelant son engagement à la JOC et l'ACO. Un responsable CGT et Pierre Férec ont préparé ensemble la cérémonie, le premier pour la vie syndicale, le second pour la partie religieuse avec un texte de l'Evangile.



Pierre Férec

Quelques repères historiques

A la sortie de la guerre 39-45, plusieurs prêtres français ont commencé à « aller au travail », comme on disait alors. Dans le Finistère, pas de prêtres au travail à cette période, mais plusieurs prêtres finistériens, en particulier des religieux, sont allés travailler, notamment en région parisienne. Plusieurs prêtres ont aussi commencé à naviguer à la pêche ou au commerce.

En 1954, quand « Rome a condamné », c'est à dire à ordonné aux prêtres de quitter le travail, certains n'ont pas suivi et sont restés au boulot. Nombre d'entre eux étaient adhérents à la CGT et plusieurs en responsabilité dans les fédés, ou à la confédération, ou à la Vie Ouvrière¹.

En 1965, grâce au concile Vatican II, les évêques français ont décidé que le type de

présence des prêtres dans les milieux de travail était de nouveau souhaitable ; d'où, en France, le « redépart » des PO.

Dans le Finistère, en août 1969, une équipe de trois prêtres s'est constituée à Brest. Michel Le Dreff a travaillé dans la métallurgie, Michel Pengam dans le bâtiment et Maurice Plougastel dans les TP. Puis ils ont été rejoints par Louis Merle (Transocéan) et Pierre Férec (Bâtiment), et à Quimper par Pierre Le Vourc'h (métallurgie) et Louis Boulic (bâtiment) ; à la pêche, Jos Porsmoguer (Concarneau) et Michel Bouyer (Petit Frère de Foucauld, Concarneau) à la pêche puis au commerce.

Tous ont été actifs à la CGT. Il est aussi important de relever que d'autres PO ont adhéré à la CFDT, en particulier dans les transports ou comme ouvriers agricoles.

Actuellement, certains sont décédés : Jos Porsmoguer, Pierre Le Vourc'h, Louis Merle,

Michel Bouyer. Les autres sont en retraite. Ils ont été rejoints par Patrick Rosset (ancien de Disneyland et des transports).

« Nous continuons à apprécier de nous retrouver ensemble pour discuter et réfléchir en commun. Nous avons évidemment aussi vécu des liens très forts avec les soeurs ouvrières et les diacres² en monde ouvrier ».

Texte de Michel Pengam

1 - *La Vie Ouvrière* (la « VO »), à l'époque hebdomadaire nationale de la CGT.

2 - *Dans l'Eglise catholique, c'est un homme célibataire ou marié, qui a reçu le premier degré du sacrement de l'ordre (les prêtres ont reçu le second degré) ; ce n'est plus un laïc. Ses fonctions sont multiples (baptêmes, mariages, funérailles, entre autres), mais il ne peut célébrer la messe.*

Interview

Mémoire vivante : Quelles sont les relations avec l'évêché et le clergé en paroisse ?

Michel Pengam : Malgré la transmission d'informations sur les activités, il y a peu de contacts ; mais il y a parfois des occasions de s'expliquer.

Pierre Férec : Cela dépend des sensibilités ; en général, c'est difficile ; on est dans le positif, sans plus.

Michel Pengam : Le plus important est ce que les autres pensent, pas ce que pensent les prêtres.

Mémoire vivante : Y a-t-il une vie communautaire des PO ? Un travail en équipe.

Tous sont unanimes : oui, car elle favorise les échanges nécessaires. Michel Pengam et Pierre Boulic partagent à Quimper le même logement.

Pierre Férec : Les échanges permettent de grandir humainement.

Pierre Boulic : Et ça nous permet de faire le lien entre le travail et la foi.

Mémoire Vivante : Comment sont perçus les PO dans le monde du travail, par le patronat, les salariés ? Comment est connue leur présence ?

Michel Pengam : On ne voulait pas que cela se sache tout de suite, on préférerait passer inaperçus, être comme tout le monde ; à la fin, ça s'est su. Ensuite, certains patrons auraient voulu que le PO s'occupe de ressources humaines et porte son col romain, se conduise comme un aumônier. Or, un PO est différent d'un aumônier d'usine, d'entreprise.



Maurice Plougastel

Pierre Le Vour'h (Quimper)

Pierre est parti au boulot en 1970 à la demande de la Mission Ouvrière. Il travaillait comme chauffeur à Isobox à Bannalec où il était délégué du personnel CGT. En 1974, il vient à Quimper pour faire équipe avec moi et Yves G. qui travaillait chez Rannou. On habitait dans les immeubles de Prat Maria. Pierre a trouvé un boulot de magasinier chez HEMA où il restera jusqu'à sa retraite;

Il a exercé de nombreuses activités syndicales à la CGT : délégué du personnel et syndical chez HEMA ; membre de la commission exécutive de l'Union locale de Quimper et aussi de l'Union départementale. Il a été de longues années conseiller

prud'hommes et président du Conseil de Prud'hommes de Quimper. Retraité, il a été aussi secrétaire de son syndicat des métallos.

Il a malheureusement eu de gros problèmes de santé : un cancer en 1992 et, arrivé à la retraite, une tumeur au cerveau ; puis la maladie de Charcot qui l'a emporté en 2010. Quel courage dans tout ça...

Il a dit des paroles fortes sur ces épreuves et ces solidarités vécues. Quelques unes ont été recueillies dans un petit livre... où il y a aussi un beau poème de Jeannette qui travaillait à la marée : « Fidèle compagnon des luttes et des espoirs. Tu as compris qu'un monde solidaire commençait ici... ».

Récit de Louis Boulic

Pierre Férec : Il y a parfois confusion dans le public ; on prend les aumôniers des JOC pour des PO. Mais les salariés sont plutôt fiers d'avoir un PO parmi eux.

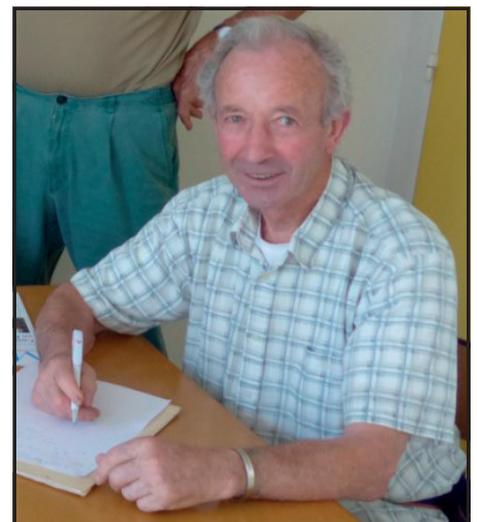
Mémoire Vivante : Comment l'appareil et les militants CGT voient les PO ?

Maurice Plougastel : Certains « laïcards » ne supportaient pas la présence des PO.

Michel Pengam : Mais Maurice Plougastel est parfois invité en tant que PO et a la sympathie de plusieurs militants.

Mémoire vivante : Quelles sont les relations avec les autres cultes ?

Maurice Plougastel : On a seulement une expérience avec les musulmans avec qui on a de bons contacts. On est invité pour la fin du ramadan.



Louis Boulic

Quel est l'avenir des prêtres-ouvriers ?

Mémoire vivante : Quel est l'avenir des prêtres-ouvriers ? Y a-t-il un renouvellement ?

Réponse unanime : non, il y a peu de vocations.

Michel Pengam : Dans les années 1980, nous étions environ 700 à nous rattacher au Collectif Français des PO ; actuellement, nous serions près de 300, dont seulement 25 en activité professionnelle.

La crise des vocations frappe les prêtres-ouvriers, comme les autres prêtres et les religieuses, comme les syndicalistes ; de plus, les emplois manuels attirent peu.

Alors, être à la fois prêtre, ouvrier, parfois en plus syndicaliste !

C'est pourtant dans cette vie que certains prêtres ont trouvé le plus de solidarité, de fraternité, de partage, des valeurs proposées par l'Évangile.

22 mars 1987

Tous à Paris pour défendre la Sécurité sociale

En 1986, la droite gagne les élections législatives. Le président Mitterrand nomme Jacques Chirac Premier ministre. Philippe Seguin, ministre des Affaires sociales et de l'Emploi, assisté de Michèle Barzach, ministre déléguée à la Santé et à la Famille, annonce 91 mesures s'attaquant aux droits à la santé, aux prestations familiales et aux retraites. L'hôpital en tant que service public est remis en cause.

« Alerte rouge pour la Sécurité Sociale », dit la CGT. Elle décide d'organiser une grande manifestation nationale à Paris. D'abord prévue le 25 janvier, elle est reportée au 22 mars pour des raisons de sécurité routière dues aux conditions climatiques.

Plus d'un million de manifestants dont 1 500 Finistériens

Le dimanche 22 mars, deux trains spéciaux partent de Brest et Quimper. 590 manifestants au départ de Brest, plus de 200 à Morlaix ; plus de 600 dans le train du sud dont 200 de Quimperlé. L'objectif, très ambitieux de 1 200 participants est largement dépassé. Plus de 25 millions de centimes sont collectés.

Au total la CGT annonce un million de manifestants.

« Paris est submergé par la France qui veut vivre », déclare Henri Krasucki qui termine son discours en ces termes : « Un mouvement populaire, infatigable, grandissant est capable d'arrêter les mauvais coups et de rétablir un véritable droit à la santé, une Sécurité sociale digne de ce nom. Oui, salut et persévérance, nous l'emporterons ».

Ce discours, tous les Finistériens n'ont pu l'entendre. La longueur du défilé était tellement importante qu'il a fallu rejoindre Montparnasse pour le départ des trains avant la fin de l'allocation.



Les manifestants finistériens (en haut l'UL de Quimperlé, ci-dessus l'UL de Brest) sont venus à Paris par deux trains spéciaux.

Sous le ciel bleu d'un premier jour de printemps ils ont défilé pour un véritable droit à la santé pour tous.

La manif à travers les médias

Dimanche 22 mars :

- France Inter, 13 h 30 : « 500 à 700 000 personnes »
- Europe 1, à 17 h : l'info est reléguée en cinquième position. « la manif était grande ».
- RTL, 18 h : « Le rassemblement était un grand succès ».
- Antenne 2, 20 h : « La manifestation était importante et colorée ».

Lundi 23 mars : tous les médias reprennent les chiffres de l'AFP : 150 000 à 200 000 personnes.

Il y a 50 ans

La marée noire du Torrey Canyon

Le 17 mars 1967, le pétrolier *Torrey Canyon* s'est échoué sur les récifs de Seven Stones, entre la Cornouaille anglaise et les îles Sorlingues. De la brèche ouverte dans la coque du navire, s'écoulent des milliers de tonnes de pétrole.

Ce bâtiment, qui a subi une transformation pour porter sa capacité de 60 000 à 120 000 tonnes, appartient à une compagnie américaine, bat pavillon libérien et transporte du pétrole du Koweït avec un équipage italien, pour le compte de la British Petroleum.

Si, au début de l'échouage, l'opinion publique finistérienne semble peu sensibilisée malgré les gros titres de la presse - et sans doute à cause de l'éloignement - il ne va pas en être de même quelques semaines plus tard.

Le 27 mars, le *Torrey Canyon* va être disloqué par la tempête, libérant les 60 000 tonnes de pétrole qu'il contenait encore dans ses flancs.

Dans la première semaine d'avril, les nappes de pétrole, libérées dès l'échouage, poussées par les vents et les courants, atteignent la Côte de Granit Rose des Côtes-du-Nord et menacent les côtes du Finistère.

Durant tout le mois d'avril, les nappes vont ainsi se déplacer tout le long des côtes du département. Elles souilleront celles du nord-est finistérien, sur 17 km, approcheront l'entrée de la rade de Brest, la baie de Douarnez, celle d'Audierne...

Le préfet fera alors savoir que 100 km de barrages ont été confectionnés ; 45 000 sacs de sciure stockés en différents endroits du littoral ainsi que 100 tonnes de paille, 4 000 fagots, 20 tonnes de mousse de nylon. Il fait également savoir par la presse que 700 soldats travaillent sur les côtes du Finistère.

Les marins-pêcheurs CGT réagissent

Le 17 avril 1967, au siège de l'Union locale de Quimper, les syndicats des marins CGT du département sont fort mécontents et le font savoir :

« Ils protestent contre la scandaleuse carence du gouvernement qui a tardé à prendre les mesures nécessaires pour diminuer l'hydrocarbure répandu avant qu'il n'atteigne les côtes françaises.

« Cette calamité qui frappe tout le littoral maritime de l'Ouest a comme conséquence



Pour le nettoyage des côtes de Bretagne nord, l'armée vient en renfort de la population et des communes littorales. Les moyens mis en oeuvre seront insuffisants.

l'écroulement des cours du poisson et des crustacés ».

Devant cette situation, les syndicats des marins CGT du Finistère exigent :

- la mise en place de moyens nécessaires pour éliminer les nappes de pétrole se situant au large de nos côtes, et qui risquent à tout moment de se répandre sur tout le littoral ;
- l'indemnisation de toutes les victimes de ce marasme, y compris les marins-pêcheurs, les marins et les navires réquisitionnés, ainsi que le manque à gagner des équipages ;
- la déclaration comme zone sinistrée des différents ports du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan.
- L'arrêt des importations de poissons et de crustacés étrangers.
- La prise en considération des revendications antérieures des marins-pêcheurs
- D'autre part les marins-pêcheurs du Finistère souhaitent la prise en considération de la proposition de leur fédération nationale du 6 avril dernier, qui indique : « Pour éviter le

renouvellement de telles catastrophes, il faut en premier lieu une réglementation internationale pour tous les pays et l'interdiction de l'utilisation des pavillons de complaisance... ».

Dédommagements limités

Le naufrage du *Torrey Canyon* aura coûté, en dix jours, 400 millions d'anciens francs aux pêches bretonnes. Malgré les interventions des comités des pêches le gouvernement n'accordera pas de dédommagements aux marins.

Le jeudi 20 avril, le conseil des ministres se contentera de déplorer la mévente du poisson et ne prendra en charge que 90 % des dépenses engagées par les communes sinistrées pour le nettoyage de leurs côtes ; les dix autres % étant laissés à la charge du département.

Seules, huit communes de l'arrondissement de Morlaix seront déclarées sinistrées par l'arrêté préfectoral.

(extrait de : Fanch Tanguy, « La CGT dans le Finistère 1944-1968 ; tome 3, Front commun »)

Hommage

Louis Viannet, secrétaire confédéral

Louis Viannet, Secrétaire général de la CGT de 1992 à 1999 est décédé le 22 octobre 2017.

Entré à la CGT par la grande grève des postiers de 1953, son parcours fut jalonné de rendez-vous avec l'histoire sociale du pays : mai 1968, la grève des PTT de 1974, et 1995.

Après avoir occupé diverses responsabilités jusqu'au plus haut niveau de sa fédération, les PTT, il intègre le bureau confédéral de la CGT en 1982 au congrès de Lille. A cette occasion, il est remarqué pour son intervention condamnant le tournant de la rigueur



Louis Viannet est venu plusieurs fois dans le Finistère. En avril 1993 (ci-dessus), il rencontrait, à Brest, des militants CGT de Thomson CSF (aujourd'hui Thalès).

Louis Viannet



SYNDICALISME LES NOUVEAUX DEFIS

Entretiens
du Secrétaire général de la CGT
avec Jean-Claude Poitou



VO EDITIONS

Dans un livre d'entretiens, publié en 1995, Louis Viannet s'exprimait sur les défis nouveaux du syndicalisme à la veille de l'an 2000. Des réflexions qui n'ont rien perdu de leur actualité.

Quelques exemplaires de cet ouvrage sont encore disponibles auprès de l'IHS.

annoncée par Pierre Mauroy, le Premier ministre de François Mitterrand.

Il fût le directeur de la Vie Ouvrière, hebdomadaire national de la confédération, de 1982 à 1992.

En 1992, lorsqu'il est élu secrétaire général de la CGT dans une France marquée par le chômage de masse, la casse industrielle et l'effondrement d'un monde bipolaire, il s'attèle avec conviction et clairvoyance à travailler à l'indépendance de la CGT tout en

impulsant son ouverture vers la diversité du monde du travail.

Il est très présent dans le mouvement social de 1995 où il oeuvre pour un « syndicalisme rassemblé » persuadé que l'unité syndicale est nécessaire pour redonner espoir et confiance aux salariés et à l'ensemble du monde du travail.

Il milite également avec succès pour que la CGT trouve sa place dans le syndicalisme européen.

Mai 68 : à vos archives !

Dans quelques mois la CGT et l'IHS célèbreront les 50 ans du grand mouvement social de mai 1968. Au programme de l'IHS, une brochure régionale, un numéro spécial de « Mémoire Vivante » et une exposition finistérienne.

Pour compléter nos archives nous recherchons photos, tracts, affiches, paroles de chansons, documents divers. Nous invitons les Unions locales, les syndicats et les camarades ayant participé aux grèves et occupations à explorer rayonnages et tiroirs.

Les documents transmis seront numérisés et rendus à leurs propriétaires.

Bulletin d'adhésion à l'IHS CGT Bretagne

Adhésion 2018 à l'institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus. Cotisation collective : 45 €.

Nom, prénom

Adresse

Bulletin d'adhésion à adresser à IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Bretagne.